DécLarations de décès du 13 février.

Dominique Hegems, 32 ans, tisserand, rue du Mou lin, cour Descat, 13. — Defcambre, présenté aans vie rue des Sept-Ponts, 36. — Alexandre Verbrugge, jours, rue le la Redoute, 60.

Du 14. — Théodore Carré, 5 Jours, rue de la Balan ce, 59. — Jules Moesa, 5 mois, rue d'Arcole, 25. — Célina Brienne, i mois, rue de Lille, cité Gadenne, 13 — Milleville, présenté aans vie, Hôtel Dieu. — Justin Assessen. 38 ans, ménagère, Hôtel Dieu. — Silvi Moesan anna se, ménagère, Hôtel Dieu. — Camill We-Derbaudrois, rue de Foncenoy, com Allard 2. — Derbaudrois, rue de Foncenoy, com Allard 2. — Derbaudrois, rue de Moueson, rue de Mouveaux, 22. saur, 22.

IAGE dn 14. — Joseph Delhuvenne, 24 ans, jou et Anastasie Lison, 21 ans, journalière.

CONVOIS FUNEBRES & OBITS

Un Obit Selennel Anaiversaire sera célébré en figlise de Croix, le lundi 19 février 1883, à lo heurei pour le repos de l'âme de Monsieur Henri Dot TRELIGNE, Conseiller municipal, Chevalier de l Légion-d'honseur, décoré de la médaille militaire de la croix de Medjidié, às classe de Turquis, extet gent au le grenadiers de la garde impériale, épou de Dame Adéie CATEL, décédé à Croix, le S février 1888, dans sa 65 année. — Les personnes qui paroubli, n'auraient passeçu de lettre de faire-part sont priéces de considérer le présent avis comme et tenant lieu.

BELGIOUE

BRUXELLES. — Le file tirage des obligations de l'emprunt de 1867, de la ville de Bruxelles, a eu lleu le jeudi 15 février, à dix heures du matin, dans la saile des aections, à l'ilôtel de-

Affaire Peltzer. — C'est le 17 avril que la Cour de cassation statuera sur le pourvoi des frères Peltzer.

Peitzer.

TOURNAI. — On lit daus le Courrier de l'Escaut:

« Comme nos lecteurs le savent, le eadavre de l'Infortuné concierge de l'Evéché a été inbumé lundi après-midi, à Warcoing, après l'antopale légale faite par M. Schrevens.

» D'après les premiers renseignements venus, on ponvait admettre l'hypothèse d'un accident, hypothèse dans laquelle abondent les journaux libéraux avec une arieur quelque peu extrauge, nous l'avouens. L'Economie surfout aemble pressée d'en finir: « Il est donc établi, adit-elle, que Devos a pérl victime d'un acci-vdent. »

C'est aller nn peu trop vite. Ca qui est éta.

> dent. >
> dent. >
> dent. >
> C'est aller nn peu trop vite. Ce qui est établi, c'est que Devos n'a point reçu de blessures avant d'etre jeté à l'Escaut, mais seulement cela Quant à la façu i dont ce maiheureux a été noyé, on n'en sait encore rien.
> Or, il faut qu'on arrive à le savoir. Les circonstances qui ont accompagné cette étrange disparition feut que chacun se pose cette question. Y a-t-il eu crime? Y a-t-il eu accident?

disparition fout que chacun se pose cette question: *Y a-t-il eu crime? Y a-t-il eu accident? *

» Il faut bien le dire, après examen, l'hypothèse de l'accident nous paraît difficile, si pas impossible, à soutenir.

» A l'heure qu'il est, il y a des faits établis, prouvés, incontestés qui ne ae concillent pas avec cette hypothèse.

» On sait que le soir de sa disparition, à neuf heures, Deves n'était pas sons l'empire de la boisson : les dernières personnes qui l'ont vu l'affirment. Or, c'est vers cette heure qu'il a éte conduit par quelques jeunes gens dans une maison de proatitution, où il ne serait reste, assure-t on, qu'une demi-heure.

» Etait-ce dans ses habitudes ? Tous ceux qui ont conna Devos sout unanimea à afirmer le contraire. Il était sobre, rangé et vivait en excellente intelligence avec sa femme.

» Etait il l'ami de ces messieurs qui l'ont accompagné? Il ne viendra à l'idée de personne de le penser. Dés iors, se pose la question de savoir s'il a été conduit dans cette maison de gré on de force? si fon n'a pas usé de quelque moyen odienx pour l'y entrainer?

» Si on prétend le contraire, si ou assure que Devos a suivi de sang froid ses étranges compagnons, on lera difficilement admettre qu'il eût pu en une demi heure s'enivre au point d'aller, en aortant, se jeter dans l'Escaut. Cette supposition est d'autant moias admissible que Devos a longtemps habité ce quartier et le connaisait parfaitement.

» En tous cas, s'il était privé de raison à qui en incombe la responsabilité? C'est encore un

sition est d'autant moias admissible que Devos a longtemps habité ce quartier et le connaissait parfaitement.

> En tous cas, s'il était privé de raison. à qui en incombe la responsabilité? C'est encore un polat digne dea recherches de la justice.

> Un autre fait, pins grave, vient confirmer cette opinion qu'il n'y a pas eu seulement « secident. »

> Quand Devos a élé conduit dans la maison suspecte, il devait avoir sur lui pius de 800 ir. Cela résuite de diférents temoignages.

» Or, quand le cadavre a élé retrouvé, il n'était pius porteur que de 718 fr.

> Notons cette circonstance que Devos avait 700 francs dans un portefeuille cabé dans la poche intérieure de na jaquette. Les cent au tres francs étaient dans une bourse en tollegrise. C'est de ces 100 francs qu'on ne retrouve plan que 18. 32 francs, au moins, ont donc dis paru. Or, il est s'tabit qu'on n'a fait payer à Devos que quatre verres de cognac et une bou teille de vin de Bordesux. Ces consommations, que nous sachions, n'ont jamals coûté 32 francs dans aucun pays du monde.

> Auraiton voié de l'argent à l'infortunée victime?

» Où eş comment cet argent lui a-t-il été dérobé ?

» Où es comment cet argent lui a t-il été dé-obé?

» Est-ce à la suite de ce vol qu'on l'aurait jeté à l'Escaut ? » Vollà quelques questions à Alanda

jete a l'Escaut?

» Volià queiques questions à éincider. Dans l'utérêt de la moralité et de la tranquillité pu blique, il importe qu'on sache tous les détails de cette affaire, et on les saura. Nous croyons que le Parquet ne faillira pas à la tâche qui lu l'incombe.»

ANVERS. — Une affaire mystérieuse. — Les dernières nouvelles apportent aur cette mystérieuse affaire, des explications qui en changent complétement la nature.

L'officier d'infanterie arrêté n'est pas le seul locataire de la maison. Un officier d'artillerie occupe un appartement voisin du sien. Celui-ci était ailé passer à Bruxelles is journée de dimanche; mais avant de partir, comme il s'était serçu, eu ces derniers temps, de tentatives d'effraction sur son secrétaire, il avait dispose nn revolver de telle façon que l'armé fit feu, ai cette tentative était renouvelée en son absence, — en ayant soiu, néammoins, de retirer la balle de la cartouche.

La tentative eut lieu. ou peut-être, l'enfant,

de la cartouche.

La tentative ent lleu, ou peut-être, l'enfant, cédant à la curiosité, toucha-t-il au secrétaire : toujours eat-il qu'il fut atteint, prebablement par la bourre.

L'officier d'infanterie se trouvant seul à la maison, fut arrêté, comme on sait. Lundi, à midi, l'officier d'artillerie, revenant à Anvers, fit connaître à l'auditeur militaire ce qui s'était passé. Néanmoins, ce magistat à maintenu l'arrestation faite, jusquà f'achévement de l'enquéte.

FAITS DIVERS

-L'ANNIVERSAIRE DE BELFORT.-Le momen nons paraît blen choisi; et nos lecteurs seron de notre avis — pour saisir au passage un ansiversaire glorieux entre tous et qui revient mercredl prochain. Nous voulons parier de l'hè roïque reddition de Belfort, dont tous les bons Français célèbreront le souvenir dans lenr cœur svez une émotion patriotique. Il est bon de tirer de temps en temps du sommell du passé les actes sdmirables qui, dans des circonstances terribles, ont mainteau à la France son honintact et sa grandeur immaculée.

On sait que le général allemand, de Treskow, étonné et exaspéré de l'héroïque résistance devant laquelle il s'était heurté, avait envoyé

plus longue effusion de sang. »

— Dans le cas où vous m'y contraindriez
ajoutait le général, je rédnirais Beifort en un onceau de cendres et j'ensevellrais ses habi-

A cette féroce mise en demeure, le colonel ne répond qu'en donnant immédiatement les cre-

mai. Et en estet, il eut l'honneur de ne pas la rendre. Belfort n'a pas capitulé et le colouel Denfert n'a livré la place que sur l'ordre ex-

près du gouvernement français. pres du gouvernement français.

On a conservé jusqu'à nons quelques nas des épisodes glorieux de cette défense conduite si obstinément par un homme d'une nature tenace, indomptable, invincible. Le général de Treskow. tenace, indomptable, invincible. Le general ue Treskow reçoit un jour un télégramme signé Picard et Bismarck. Ce télégramme, daus lequel il est dit que le commandant de Belfort est autorisé à rendre la place est communiqué au colonel Denfert. On espère que celui ci, en le lisant se montrera disposé à conclure une cantitulation immediate, nure et simple, Vain espitulation immediate, pure et simple. Vain es-poir. Il n'en est rien. Le colonel déclare ênergi-quemeut qu'il ne veut pas s'en rapporter à une dépêche signée Bismarck et qu'il n'agira que

snr un ordre précis de son gouvernement.

Le général de Treskow, après avoir menacé. sans arriver à effrayer sou adversaire, de redou-bler la vigueur du feu, est eufin obligé de s'in-cliner et de sonscrire aux conditions de l'hé-roïque colonel. Et ie 14 février 1871, au soir — il y a douze ans 1 - l'ordre de remeitre ia place eat enfin donné directement à son héroique défenseur par le gouvernement français. Celui-cl, obligé de céder, exige au moins que la gar-nison contratte. nison conserve ses armes et puisse emmener son matériel. Il veut sortir de Belfort avec son corps d'armée, organisé et approvisionné d'une laçon complète et conserver le pouvoir et le droit absolu de recommencer la lutte eu rase eampagne si l'armistice vient à être dénoncé après sa sortie de la ville.

Il était jutéressant de rappeler en quelques lignes cette iutte admirable, héroïque, au coura de laquelle quelques milliers à peine de mobl-les, ayaut à leur tête un chef intrépide, avaient sa paralyser les efforta réitérés de plus de quae vingt mille prussiens et avalent réussi à en ettre hors de combat plus de vingt cinq mille C'est grâce à eux que Belfort est resté à la France, souvenir douloureux et émouvant que

monte a vincif-cix of ans. — La duchesse de Chaulnes n'est plus.

Elle s'est éteinte, hier matin, à onze heures et, d'après ce qu'on noua dit, elle ne s'est même pas senti mourir. Depuis quelques semaines seulement, elle s'était alitée, mais elle avait eu recours à de trop fréquents emplois de la mor phine, et l'on sait les terribles effets de cette médication prise sans mesure. La duchesse s'est involontairement empoisonnée. On comprendra la réserve qui s'impose à nous

devant cette tombe. Nous ne voudrons rappele ni les tristesses d'un mémorable procés, présent encore à tontes les mémoires, ni les douleurs dont la passion politique n'a pas craint d'abreu-ver à cette occasion l'héroïque duchesse de Chevreuse. Noua ne parlerons de cette mort que our évoquer à l'esprit ce qu'elle a de parlicu-ilérement navrant, cette mort isolée, loin du loyer d'une famille vénérée qui avait ouvert les bras à l'élue d'nn fils aimé. Qui ne se rappelle la duchesse de Chaulnes à

ses débuts dans je monde. Graude, élancée étrangement belle, avec ce je ne sais quoi de captivant qui est le cachet des femmes du Nord, la fille du prince Galitzine semblait faite pour réaliser les contes de fées de notre cnfance. C'é talt l'incarnation de ce monde étoilé dont parl

Qui s'en va sans poser les pieds sur les chemins

Les observateurs, cependant, ne prenaient pas le change. A bien des symptômes ila décou-vraieut, sous la magniticeuce des dons exté-rieurs, une nature maladive, surexcitée à l'exés, ivre de flatteries et d'hommages, et ceux al croient anx fatalités d'origine disaient d'elle: • Que voulez vous, elle est Slave », e lans leur bouche ce certificat de naissance étal

presque une excusc.

La duchesse meurt à vingt-cinq ans. Souhaitons qu'on ne remue pas cette cendre, qu'ou orenne en pitié cette existence tranchée avant l'heure. Souhaitons aussi qu'au moment de 'envoler devant son juge, cette âme ait pu être consolée par la pensee que ses enfants seront dignes du beau nom qu'elle a porté.

- On écrit de Paris au Journal de Bruxelles « 1)es sourires ont conru anr toutes les lèvres quand, rappeiant le grief inouï qu'on avait fait aux princes de se faire appeier « Monseignenr», l'amirai Jauréguiberry a déclaré i'autre jour au Sénat qu'il avait entendu nombre de ministres républicains les appeier « Monseigneur », et même dea personnages plus élevés que les mi mistres leur décerner ce titre dans la conversa

» A ce propos, permettez-mol de vous conte l'anecdote suivaute que je tiens de bonne source Il y a quelques jonrs, un avocat, ancien báton-nier du barreau de Paris, M. D..., causait avec M. Grévy dont il est l'ami intime depuis de lon-gues années. La conversation tomba sur ieslois d'expulsion, et M. D... demanda anns plus de façon à M. Jules Grévy pourquol il se montrait si partisan de l'expulsion des princes d'Orléans. M. J. Grévy invoqua des raisons de haute poli-tique, de sécurité de l'Etat, de danger pour la

de tronver les fonds à son souverain.

Besogne difficile s'il en fut... Au commencement, cela avait marché assez bien parce qu'en sa qualité d'empereur, Soulouque offrait quelque surface. Mais bientôt, on avalt appris que le msndataire du Bonaparte Haïtien laissait volontiers revenir ses biilets, et les banquiers sérieux lui avsient fermé ieurs caissea. Alors es bras des usuriera.

Il emprunta à cent, à cluq cenis, à deux au colonel Denfert une sommation dans laquelle il lui dissit que « Belfort n'était plus à
sanver pour la France » et « qu'il dépendant de
lions comptant qu'il encissa et envoya à
pait sur les portions de sou corps qu'elle poulaidéviter par une capitulation honorable une de valeurs et de bons sur le Trésor impé-

Il y anrait un volume à écrire avec les scènes cocasses dans lesquelles il jous un rôle... Aujourd'hni, les usnriers exploitent toujours les imbéciles qui ont affaire à eux: mais, dans ce temps là, c'était encore bien pis et, invaria-blement, ils vous forçaient à prendre, en mar-A cette reroce mise en demeure, le colonel ne les imbeches qui ont auaire a eux: mais, dans remett agites. Ils bons dissaient et se démenaient qui pouvaire de le fres les plus sévères pour rendre la défense plus sévères pour rendre la défense plus révers pour rendre de la somme qu'ils de la soute la serve rendre de la somme qu'ils de la soute la serve rendre la défense plus révers pour rendre la défense plus révers rendre de la somme qu'ils de la soute la serve rendre de la somme qu'ils de la soute la serve rendre de la soute la

43

qu'il se donnait. Soulouque l'avait nommé, un jour, duc de la Grande Terre, Ce titre magni-fique, qui éclipsait ceux de ses compatriotes les ducs de Trou-Boubou et de Marmeiade,

illit rendre Toussaint Lagorille fou de joie Anssi se fit il fsire immédiatement des cartes de visite grande comme des volumes iu 8, et ce fut avec ces cartes qu'il teuta de nouvean emprunts. Malheureusement, it ne réussit pas ou réussit mal. Aussi eut-il le désagrément de recevoir, par un des courriers suivants, un dé-cret par lequel Soulouque changeait son duché en un simple marquisat. Quatre mois après, pour une cause identique le marquisat n'était plus qu'un mechant comté, et, à la fin de l'an nné, Tonssaint Lagorille, après avoir été vi-comte, puis baron, se trouva gros-Jean comme devant, et bien écœuré par l'ingratitude des empereurs.

Quelques mois aprés, Soulouque, détrôné, arrivait à Paris où Lagorille, justement indigné, lui tint rigueur et ne voulut pas le voir.
Dans ses étranges négociations commercia-ies, il avait gagné, et aoigneusement mis de coté, une soixantaine de mille francs, avec lesquels il vivait très modestement. Il logeait dans une chambre au sixième étage, payait deux cent cinquante francs de loyer et prenait tous les jours ses repas dans un petit restaurant de la rance, souvenir douloureux et emouvant que de Paris je connaissaient blen et l'Iuvitaient de l'accept de Paris je connaissaient blen et l'Iuvitaient de mps en temps.

Le duchesse

été sollicifé par Cochinat, qui lui demandait des souventrs aur Soulouque. Mais, maigré son irritation contre son ancien maître, l'ex-chargé d'affaires de l'empereur fut inflexible sur ce point, et déclara qu'on ne saurait rien qu'aprés

Il a probablement laissé des Mémoires, et ces

demoires ne peuvent pas manquei deste cieux.

C'est ce matin qu'on conduira au cimetière, dans un corbillard de la plus humble classe, cet homme qui a falt escompter, sur la place de Paris, pour plus de cent millons de billets

velles qui nous arrivent du Canada qu'il y règne une grande pénurie de femmes. Il eu manque pour tous les Iravaux qui incombent ordi-nairement aux personnes du sexe. Aussi les salaires ont ils atteint une progression extraordinaire. Les cuisinières se paient 2,06) fr., les filies de cuisine, de quartier et des bonnes, 1,000

A 1.200 francs.

Les prétentions des institutrices et des demoi selles de magasin, n'importe leur extravagance, recoivent quand même sailafaction.

Tous les efforts faits jusqu'ici par le gouver nement du Canada pour engager les femmes et ea filles d'Angleterre d'émigrer au Canada en été infructueux. Les Anglaises, de condition o writre, tiennent aleurs pénates et préférent, en général, vivre daus la gène aux lles Britauni ques, que de pager dans l'abondance sous un cel étranger. En désespoir de cause, le gouv rneur du Ca

nada vient de s'adresser a l'Allemagne, où le emmes se décident plus facilement à émigrer

vient donc d'étre décidé que quarante deux des phares les plus importants sur le littorai français seront éclairés à la lumière électriqu Les dépenses sont évaluees à une somme le tale de 5,000,000 fr., qui sera répsriée sur un

période de huit ans On a vote pour la primière année une allocation de 150,000 fr. 700,000 fr. seront demandes pour la secon-

logne, est le premier auquel le nouveau système d'éclairage va être appliqué.

Un tunnel de Paris a Rouen. — Dans un six explications contradictoires. Il fut alors autre ordre d'idées, celui de la défense du pays, signalons une étude surtout intéressante par son Le lendemain, la police arrêtait encore à la signalons une étude surtout intéressante par son objectif même, sur un projet de tunnel de Paobjects mene, sur un projet de tunnel de Parris à Rouen, publié par le Bulletin de la Reunion des officiers. Ce travail offiriait, selon l'auteur du projet, une importance stratégique considérable, car il serait impossible de l'intercepter sans des travaux de mines plus longs que les travvaux ordinaires d'un slége. En temps de guerre, il rendrait ie blocus de Paris lmpossible, et, en temps de palx, il offrirait au commerce une voiedlrecte entre Paris et Rouen, commerce une voicilrecte entre Paris et Rouen, qui ne pourrait qu'augmenter, dans des proportions considérables, les transactions entre nous, il y a autre chose, n'est-ce pas? Et il finit par arracher au président de la République cet aveu que, s'il en voulait aux princes, c'est parce qu'on invitait des généraux, des ambassadeurs, d'anciena ministres de la République, tandis que lni, le président de la République, tandis que lni, le président de la République, n'avait jamais été invité à Chantilly.

est mort à Paris, dans une petite chambre du boulevard de Clichy, n. 49, l'un des hommes du moude entier qui ont signé le plus de billets.

C'était nn nêgre d'Haïti, nommé Toussaint Ladaus une asile dont trois des côtés étaient garporille, et ancien homme d'affaires à Paris de lempereur Soulouque.

C'était lui qui, en cette qualité, était chargé sie des soins donnés par le domptenr, à trois lienceaux dont la cage est en face de la sienne. Lundi, apréa avoir donné à manger aux jennes lions, Marwin les a caressés un bon moment, ce qui a exaspéré Juno, qui suivait de l'œil teus se mouvements. Il s'est retourné pour essayer de la calmer en la caressant à son tour, mals il a la calmeren la caressant à son tour, mais il a trébuché en approchant de sa cage et il est tombé contre les barreaux. Prompte comme l'é-l'aursis fait disparaître, car je n'ai pas été conclair, la llonne l'a saist par le bras droit, au-desaus du coude. Marwin, pour protéger sa tête et sa poitrine, s'est baissé autant que possible, tâchant de se jeter à terre, mais la lionne rete nait son bras droit dans ses griffes, et de l'au nohue, a pris nne barre de fer et s'est efforcé de liste d'adresses, en tont semblable à cell faire iacher prise à Juno, mais il n'a réussi qu'à sur Braudis.

faire iacher prise à Juno, mais il n'a réussi qu'à sur Braudis.

augmenter sa rage.

Pendant ce temps, tous les autres animaux qu'on a trouvées sur moi étaient celles des de la ménagerle étaient devenua extraordinairement agités. Ils bondissaient et so démenaient qui pouvaient me vanir en aide.

an de la France et à rendre son épée à l'enne-, ini offrait un lot de crocodiles empsillés à cinq onvert la porte de la salle de la ménagerie ceuts francs i'un :

Pas accepter crocodiles... Avoir pas valeur d'un craquement de bois et à la vue d'une dans mon pays i... Valoir dix sous i disait il avec énergie.

dans mon pas i... Valor dix sons i disait il avec fenergie.

Ce qu'il prenaît le plus volontiers, c'étaient i les vienx uniformes, les chapeaux de généraux de généraux de déplumés, et surtont le fit en quatre. Il act laissait fourrer aussi sans contestations les masques et les faux-nez en carton provenant du Carnaval. Tout éela était d'une détaile fat cui e de la card et de la card édmolie. Il faisait sombre cour.

Pour récompenser le fidèle Lagorille du mai qu'il se donnait. Soulouque l'avait nommé, un jour, duc de la Grande Terre, Ce titre magnifique, qui éclipsait ceux de ses compatriotes au nettoyage des cages et, a'empurant d'une de ces barres, il a'est relevé et a marché sur Juno, qui, après une série de bonds désordonnés, s'était accronpie dans un coin. Les ouvriers qui étaient en dehors de la salle-

les ouvilers qui etaient en denors de la sur-convaiucu que le dempteur était mort, ont eu la surprise d'entendre soudain sa voix ordon-ner à la lionne de rentrer daus sa cage. Rassu-rés, ils ont rouvert la porte, mais pour la refer-mer aussi vite que la première fois, car en cei instant, Juno sautait bien haut par dessus la tête du dompteur, et si la porte ne se fut pa refermée subitement, elle l'aurait franchie et se serait trouvée libre dana les rues de Philadel-phile, où sa présence aurait certainement cause grand émoi. La porte s'étaut refermée sur son nez, elle a courn se bloitir dans une stalle et s'est couchée sur le dos en signe de soumis-

Marwin reconnaiassant que l'accès de foreur jaiouse de Juno etait passé, lui a asséné quel-ques coups de barre de fer, et elle est rentrée lentement et avec de sourda grondemen's, dana sa cage, qui a été immédiatement réparée Les médecins, qui ont examiné le bras denudé du dompteur, lui ont donné l'espoir qu'il recou-

TRIBUNAUX

POLICE CORRECTIONNELLE

Deux pseudo-nihilistes

Le 22 novembre dernier, l'Elysée était en grand émoi. M. Jules Grévy qui, pendant toute la matinée, avait attendu impstiemment les arrèrages d'un fermage échu depuis la veille, venait de recevoir une lettro ainsi conque:

« Citoyen,
» SI tu ne donne (sic) pas ia démission, tu seras jugé par le Comité Révolutionnaire. »

Ces mots sinistres étalent écri!s à l'ancre rou ge sur un morceau de carton satiné dont les coins portaient les deux lettres énigmatiques G. S. entrelacées. Et au-dessus du mot critoyens se trouvait une grande croix de Saint-André, d'un rouge écarlate.

d'un rouge écarlate.

Très impresssionné par cette mise en demeure de quitter l'Elysée juste au moment on un retard se produlsait dans le palement de ses fermsges. M. le Président de la République

donna ordre au préfet de police de se livrer à une enquête sérieuse. La leitre « menaçante » venant d'Angieterre les recherches de la police s'exercéreut tout aussitôt très activement dans les ports de la

Dés le 23 novembre un individu misérable ment vêtu était arrêté à la gare de Calais au moment où il tentait de s'introduire furtive moment ou il teniat de Sintroduire turive-ment dans un wagon de première classe, par tant pour Paris. Conduit chez le commissaire de police cet indiviju détigra se nommer Mau-rice Brandis et être de nutionalite russe. Pen-dant son interrogatoire, il chercha à dissimur entre ses doigis et le bord interieur de son chapeau un morceau de carton. Invité à se désinatille, il du déposer son chapeau et ce fut à ce moment quo le commissaire de police par-vint à s'emparer du morceau de carton, qui était satiné et ressemblait étonnamment à celul qu'avait reçu M. le président de la Républ

ontenait encore ces mots à l'encre rouge : pa a de... et. au dessoua : o je commité R ... »

Ou trouva, en outre, dans une des poches du gilet de Brandis, une feuille de papier sur la-quelle étaient inscrites differentes adresses. Mis en demeure d'indiquer ia provenance du mor ceau de carton qu'on avait découvert entre ses mains, le Russe se borne à présenter cluq ou

gare de Calais, un individu de nationalité ruse gare de Calais, un individu de nationalite d'ac-sir lequel avait été trouvée une note d'adresses identique à celle saisie sur Brandis. Transièrés à Paris, les deux prévenus ont comparu hier devant la hultième chambre de

police correctionnelle sous l'inculpation « d'a-voir adresse à M. Grévy un écrit anonyme contenaut une menace d'atteniat contre la per sonne du président de la République. » Les deux inculpés sont jeunes. Leur phisio nomie manque d'originalité. Ila ne comprennent aucunement le français.

Un interpréte traduit leurs réponses:
« Le président à Maurice Brandis. — Vos nom. prénome, âgé et profession?
• Le prévenu. — Maurice Brandis, vingt trois ans, passementier, né dans la Pologne rasse.

» Le président. — Que veniez vous faire en

» Le prévenu. - Travailler. J'ai quitté ia sont victimes. Je anis allé auccessivement en

Allemagne et en Angleterre.

» Le président. — C'est vous qui avez adressé
à M. ie president de la République une lettre

» Le prévenu. - Je ne sais pas écrire : na suite je n'ai pu adresser à qui que ce soit un lettre menaçante.

» Le président demande aiors au prévent

d'expliquer les similitudes qui existent entre le morceau de carton saisi sur lui et celui adress au président de la République.

duit immédiatement aupréa du commissaire de olice. » On procéde ensuite, toujoura avec l'aide de l'interprète, à l'interrogatoire du accond pré venu, qui déclare se nommer Asaron Hirschfeld Il a dix sept ans. Il est né à Kowno, où il étail

étudiant.

« Le président. — On a trouvé sur vous un

Vous connaissez Brandis

» Le président. - Pourquoi êtes vous venu

» Le prévenu. — J'ai quitté Kowno pour me rendre en Amérique où résident mas parents. Arrivé à Londres, je manquai d'argent. Je suis venu en France dans le but de demander des ecours au Comité israélite de Paris qu'on m'a

dit être très générenx.»

Après plaidoirie de M. Combier, le tribunal
acquitte Hirschfeld et condamne Brandis à

eux années de prison. M. Jules Grevy pent dormir tranquille.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Service télégraphique particulier L'attitude du cabinet à la Chambre

Paris, 15 février. Le consell des ministres s'est rénni, dans le

natinée, à l'Elysée. Les ministres ont décidé de soutenir devant la Chambre ie projet Barbey, moina l'articie 3 relatif aux grades et à la mise en disponibi-

L'entrevue de l'Impératrice et du prince Jérôme

Londres, 15 février Londres, 15 février. Le Times raconte l'entrevue qui a eu iles entre le prince Jérôme et l'Impératrice Eugénie Il dit que cette entrevue est la reconnaissance

formelle du prince Jérôme comme chef de la formette du prince Jerome comme ener de la famille Bonaparte.

L'Impératrice a déclaré qu'elle avait i intententiou de ne participer à aucune eutreprise contre la République.

Le prince Jérôme a dit que le plébiscite de

1870 n'est pas annulé.

Il n'a pas l'intention d'abdiquer en faveur du

Les Anglais au Congo Londres, 15 février

Londres, 15 fevrier.

Le Standard dit qu'une escadre portugaise vi occuper Molembo-Cabends, au nerd de l'embouchure du Congo.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(Service télégraphique particulier) Séance du jeudi 15 février 1883

Présidence de M. BRISSON.

La séance est ouverte à 2 heures. Les lois d'exception

M. MARCOU donne lecture d'un rapport concluant au rejet du projet de loi Waddington.
Léon Say, vôté par le Sénat, Il dit que ce projet
ne satisfait personne. Il conclut à l'adoption du
projet Floquet.
Il demande ia discussion immédiate.
M. FLOQUET déclare repouser les conclusions
de la commission, et accepter la transaction sur
le projet Barbey, pour laquelle un accord entre le Sénat et la Chambre est possible.

LAINES

(Avis de M. Paul Pierrard, courtier à Londres), codres, le 13 février 183.— Oo vient de décider qui re serie d'enchéres, dont l'ouverture reste fixé aurdi procèsin, se prolongera jusqu'au 21 mars pr

hain. Maigré la ienleur des arrivages, on espère pouvoir firir environ 250,000 balles avec les anciennes exis oces réduites à 16,000 balles. Jusqu'à ce jour, les nouveaux arrivages compren

on 43.418 b. — Total approximatif 256.000 bal-colonies.
ès l'ensemble des nouvelles des différents cen-fabrication et des considérations diverses it influencer la marche des cours, il est proba-les hesoins pressants d'alimentation des ma-duns certains établissements vont encore en-le rétablissement de la marge désirable entre les brutes et les produits fabriqués, au début sition de leur 1810 de relative annoncée, les ures faines mérinos d'Australie fines, nerreu-vropres pourront se maintenir aux cours éle-mars 1838.

vos de mars 1882. Les laices courantes et peu chardonneuses pour peigne et carde trouveron probablement une de-mande active aux prix fermes de novembre dernier. Quani aux qualités gratteronneuses, pailleuses et tendres d'Australie et du Cap de Boone-Espérance, sinsia que les croisées tres communes, leur valeur sera peut être un peu modifiée par celles des genree similaires abondants sur les autres marchés,

DÉPÉCHES COMMERCIALES Dépêches de MM. Busch et C'. du Havre représentés à Roubaix, par M. Bulteau-Gry monprez

Ventes 400 b. Marché soutenu.

Ventes 12,000 b. Marché ferme.

New-York, 10 80c.

New-York, 15 février. New York, 10 3/16.
Recettes 24,000 b
New Orléana low middling
Saranah

Télégrammes de MM. Van der Velde et Rei-emand, communiquéa par Julea Cauët : Le Havre, 15 février 1883.

Cotons Cours de clôture de New-York du 14 février févr mars avril mai juin juil août sep. 10.22 10.31 10.44 10.58 10.72 10.88 10.96 10.62 Recettes du jour: 24,000 balles contre 10,000 en 1882 et 19,000 en 1881. Total de la semaine: 95,000 balles contre 48,000 en 1982 et 88,000 en 1881.

févr. mars avril mai juin juil. août sep. oct. 11.45 11 48 11.58 11.69 11.70 11.72 11.74 11.70 11.70 Mais

jauv, févr. mars avril mai juin oct. nov. déc 0/0 733/4 73 1/2 73 1/2 71 1/2 70 1/2 00 00 00 Oaféa: avril mål juin jull. août sep. ect. nov. déc 7.15 7.25 7.25 7.35 7.65 7.75 7.80 7.95

Froment anv. févr. mars avril mai juinjuil. août. .22 122 1/2 124 1/4 125 1/2 118 1/2

Roubaix, le 15 février 1883. HOUBLONS

. Le prévenu. - Je ne l'avais jamais vu avan 27 25; 4 de mai 23 25. — Seigles: courant 16 ... 4 de mars 15 50; 4 de mai 17 25.

LILLE, 15 fév. — Sucre Indien 88 degrés cours offi-... da. n= 7 å 9 ... id. en pains 6 k. n= 1, 110 ... Sucre numéro 3 50 28 id. Indigène n= 2, ... 3 ió beite. raves disponibles 46 50 id. courant ... id. Grains disponibles ... id. fin n= qual. dispon... id. fin n= qual. courant ... id. mélasse disponible ... d. à livrer, premier ... id. 4 janvier ... id. 4 d'été

Marché aux huiles de Lille

		Ph	1'h	Phectolitre				les 100 ki					
٦	Colza	87		88		20	.,	à 26		17	5	0 à 18	
	- épuré p. q.	93		24						ļ.,			
	Œilliette b. goût.					28		30		١			
- 19	Cameline									100			
н	Cameline	60				16		17		17		18	
	Chanvre					115		10		119		10	
)	Lin du pays	58	25			20		21	50	25			
1	Lin du pays Lin étranger	54	50			20		21		21		23	5
4		Co	urs	du	1	5 16	VI	ier					
	Huile de colza								.1			à	
3	nune:epuree pour	r 01	nimo	me	L.				.1	96	é.		
1	Lin du pava					-							
ш	Lin etranger								.		••		
٠	Cameline.			-	-								
-1	Chanvre								.1				

Recouvrements par la peste

des valeurs commerciales, factures, quittances traites, billets, etc.

Les valenrs que le public veut faire recouvrer par la Poste, peuvent être deposées dans tous les bureaux de poste de France et d'Algérie doivent satisfaire aux conditions sulvantes:

1º Porter l'énonciation en toutes lettres de la somme a recouvrer (laquelle nedoit pas dépasaer 1.000 fr.), ainsi que le nom et l'adresse exacte de l'expéditeur

somme a recouvrer (laquelle nedoit pas dépasser 1:000 fr.), ainsi que le nome t l'adresse exacte de l'expediteur.

2º Etre acquittées par le déposant.

Toute personne qui a des valeurs à mettre en recouvrement se fait délivrer, dans un bnreau de poste, un bordereau imprimé sur la première partie duquel elle les insère, en y joignant le borderean. Les valeurs peuvent etre protestées en cas de non palement; pour assurer le protet, il est accessaire de consigner d'avance le montant peut de la companie de la compan

Recouvrementa pour l'étranger.

Recouvrementa pour l'étrânger.

Les habitants de la France peuvent faire opérer par la poste le recouvrement des quittances, factures, billets, traites, et géneralement de toutes les valeurs commerciales ou autres, payables sans frais, soit en France et en Algerle, soit eu Belgique, en Suisse, en Reumanie, en Hollande, en Sudde, en Allemagne, dans le Grand-Duché du Lucembourg, du Portugal et dans toute la principauté de Monaco.

Les valeurs protestables ne sont admises au recouvrement par la poste que dans les rapports avec l'Allemsgne et la Belgique.

Abonnements aux journaux étrangers

Abonnements aux journaux étrangers
Les habitants de la France oeuvent, par l'intermédiaire du service des Postes, s'abonner
aux journaux, gazeites, revnes et publications
périodiques de toute nature, paraissant soit en
france et en Algerie, soit en Damanerk, en
Suéde, en Hollande, en Italie, en Suisse, en Beirique, en Norwége, en Porrugal, un droit de
300 avec minimum de 50 ou 25 c.

Avis de réception L'expéditeur d'une iette noment du dépôt, demander in avu de ré ion de sa lettre, moyennant es dreit fixe entimes.

centimes.

GRAND-THÉATRE DE LILLE — Vendreit le férrier.

7 h. 114. — Au bénéfice de M. Maxima Bourgois.

**Humme n'est pas pariçai, vandeville es ils esté.

Les deux Ménages, comedie en 3 actes. — Le Lapin,

omédie nouvelle en 3 actes.

COMPAGNIE DES CIMENTS PORTLAND

De CAMIERS (Pas-de-Calais) Société anonyme CAPITAL : 4,000,000 FRANCS Statuts projetés déposés chez Mo RENARD, notaire à Paris

5,440 Actions émises au Pair Un quart en souscrivant 125 fr.) TOTAL 125 Le 1er mai 1883 125 500 Le 1er août 1883 125 francs Le 1st nout 1884 125 francs
Les actions sont productives d'un islément de 5 Oro pendant la période de construc-

SOUSCRIPTION PUBLIQUE

Les souscripteurs ne seront pas engagés au-delà de 500 francs.

Ils pourront libérer leurs titres par anticipation.

Souscriptions reçues du 20 au 24 février 1883

POUSSUIPAUDIS TEGUES UL 20 EU 24 IEVTIET 1883
A Paris, chez M.F. Brocard, banquier, 5, rue Drouot;
A Lille, au Crédit du Nord;
A Armentières, au Crédit du Nord;
A Cambrai, chez MM. Roth, Le Gentil et fils et C°, banquiers;
A Douai, chez MM. V. Cailliau fils, A. D'incq et C°, banquiers;
A Dunkerque, chez MM. A. Petyt et C°, banquiers;

hanquiers;
A Roubaix-Tourcoing, au Crédit du Nord;
A Valenciennes, chez MM. V. Cailiau fils,
A. Dincg et Ce, banquiers;
A Arras, chez M. Louis Bandevile, ban-

quier; A Montreuil-sur-Mer, chez M. Emile Delhomel, banquier: Saint Omer, chez M. Denneville, ban-

quier; Saint-Pierre-lez-Calais, chez MM. Lefeb. vre et Ce, banquiers; Amiens, chez MM. Duvette et Ce, banquiers. On peut souscrire, dis à présent, par

nce. 20148—2521—5567D225—24563

Pour remplacer le chocolat, souvent si difficile à digèrer, et le café au lait, dont les effets débilitants sont nuisibles à la santé des dames, de grands médecins recommandent spécialement le Racaisout de Delangressier, aliment aussi léger qu'agréable, possèdant les propriétés nutritives et reconstituantes qui conviennent aux personnes atteintes de chlorose et d'anémie. Dépôt dans chaque ville. (Se méfier des contréfaçons.) 20102.

Il n'y a qu'un seul remède réellement effi-cace contre la constipation, le manque d'ap-pétit, les aigreurs d'estomac, les vices du sang; ce sont les Pilules Suisses; un essai voua le prouvera.

Dans toutes les Pharmacies au prix de fr. 4.50.

NÉVRALGIES MALADIES nerveuses, MIGRAINES, MAUX DE DENTS

DÉJEUNER DES DAMES ET DES JEUNES PERSONNES

CUÉRISON ANISINE-MARC Depot principal : 105, rue St Antoine, Paris

Propriétaire Gérant, Alfred REBOUX Imprimerie Alfred REBOUX